

INFOS BRETAGNE

AMENDEMENTS CALCAIRES ET AB QUELLES SONT LES PRATIQUES DES PRODUCTEURS BIO BRETONS?

Goulven MARÉCHAL [Chargé de mission développement de la production à la FRAB]

Le réseau GAB-FRAB a été interpellé en 2015 par l'association « Le Peuple des Dunes » au sujet du projet controversé d'extraction de sables coquilliers en baie de Lannion. Les pratiques des agriculteurs bio en termes d'utilisation d'amendements calcaires ont été questionnées à cette occasion : Quels types d'amendements sont utilisés sur les fermes bio et à quelles quantités ? Les pratiques se font-elles par habitude ou en fonction des besoins réels du sol et des plantes ? Existe-t-il des alternatives à l'utilisation de calcaire d'origine marine en bio ?

Les Conseils d'Administration des GAB bretons ont ainsi décidé de réaliser un état des lieux des pratiques des producteurs bio de Bretagne en 2016. L'objectif est de pouvoir proposer des alternatives à l'utilisation d'amendements calcaires d'origine marine dans les fermes bio bretonnes et d'améliorer nos pratiques. Une enquête internet a été réalisée et diffusée cet été par les GAB bretons et l'OP Biolait auprès de l'ensemble de nos adhérents. Nous avons obtenu 148 résultats exploitables (6,5% des fermes bio

bretonnes), dont les principaux résultats sont détaillés dans cet article. Ces résultats nous permettent de mieux appréhender la nature de l'enjeu : 30.000 à 35.000 tonnes d'amendements calcaires seraient utilisés par l'Agriculture Biologique bretonne, parmi lesquelles environ 57% de sables coquilliers.

CARACTÉRISATION DE L'ÉCHANTILLON

Du fait du relais de l'enquête par Biolait, les fermes laitières sont mieux représentées que les autres systèmes de production dans notre échantillon (44% contre 25% des fermes bio en région). La surface moyenne des fermes interrogées est légèrement supérieure à la moyenne régionale des fermes bio bretonnes (48 ha contre 40 ha), toujours en lien avec la « sur-représentation » des fermes laitières dans l'échantillon. Ramenés aux systèmes de production, les surfaces moyennes de l'échantillon sont cohérentes avec les surfaces moyennes en région (sauf productions ovine et PPAM). Ces biais ont été corrigés lors de l'extrapolation des données.

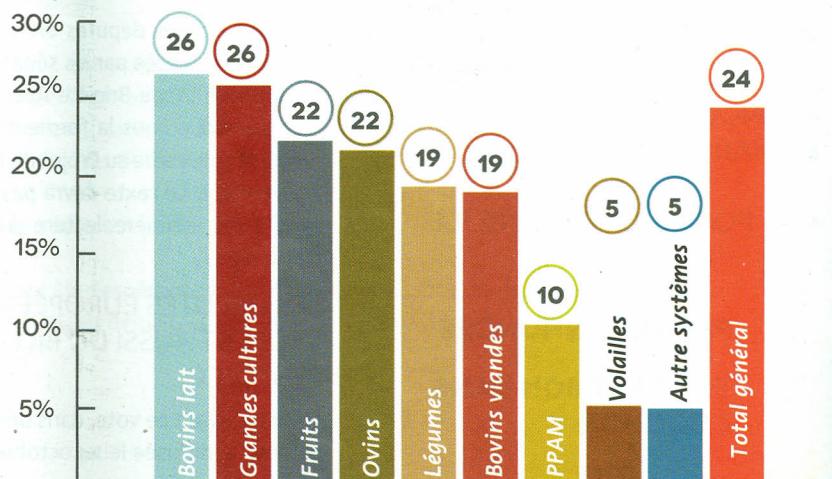
LES PRATIQUES D'AMENDEMENTS DES PRODUCTEURS BIO BRETONS

Premier résultat : 21% des producteurs interrogés n'apportent jamais d'amendements calcaires sur leurs terres. Un peu plus de la moitié d'entre eux le font par principe (« inutile », « principe écologique »,...) sans jamais réaliser aucune analyse. Les autres réalisent des analyses de sol ou des analyses de pH régulières, sans que cela ne débouche sur une décision d'amendement.

Notre échantillon compte donc 79% de producteurs qui chaulent régulièrement ou ponctuellement leurs terres. Attention, il est possible que les agriculteurs qui réalisent des apports réguliers d'amendements calcaires aient été plus nombreux à répondre à notre enquête, de par leur intérêt pour le sujet. Chez ces producteurs qui chaulent, un apport est réalisé sur environ un quart des surfaces des fermes chaque année, avec un taux de retour moyen de 3,4 ans sur les parcelles. Le pourcentage de terres chaulées chaque année varie selon les types de systèmes (voir graphique ci-dessous).



POURCENTAGE DE L'ASSOLEMENT CHAULÉ CHAQUE ANNÉE (POUR LES FERMES BIO PRATIQUANT LE CHAULAGE)



LES PRODUITS D'AMENDEMENTS UTILISÉS PAR LES PRODUCTEURS BIO BRETONS

En extrapolant les quantités d'amendements calcaires utilisées par les fermes de notre échantillon, nous estimons que le tonnage total d'amendements calcaires utilisé par l'Agriculture Biologique bretonne se situe entre 30.000 et 33.000 tonnes par an.

Environ 50% de ces volumes seraient consommés sur des fermes bovines laitières (les systèmes laitiers couvrent d'ailleurs environ 50% des surfaces bio de la région). 23% d'entre eux seraient utilisés par des fermes plutôt orientées vers la production de céréales et 17% par des fermes orientées vers la production de bovins viande. Les 10% restants se répartissent sur l'ensemble des autres systèmes de production bio de la région, notamment productions légumières et maraîchères.

Les sables coquilliers représentent 57 % des volumes de produits utilisés par les producteurs, viennent ensuite le maërl (6%) et le calcaire broyé (19%), sous une forme humide (13%) ou sèche (6%). Parmi les autres formes d'amendements utilisées sur les fermes bio bretonnes, on retrouve du lithothamne, des crépidules, des coquilles d'œufs, d'huîtres ou d'escargot, des dolomies et un grand panel de produits commerciaux (TMCE, Bio3G, Bactériosol, carbomer, amisol-EB...). Plusieurs producteurs citent également l'apport de préparats biodynamiques comme utiles à leurs sols (silice et bouse de corne).

CRITÈRES DE DÉCISION DES PRODUCTEURS BIO BRETONS POUR AMENDER

L'apport régulier reste le premier « critère » de décision des producteurs interrogés (voir ci-contre), mais 35% d'entre eux se basent aussi sur des analyses de sols avant un apport. D'autres critères que ceux cités ci-dessus ont été cités, parmi lesquels on retrouve l'observation de l'évolution de la flore (comme l'apparition de joncs), l'intuition, la formation, la trésorerie disponible, l'analyse de rameaux, l'observation du sol selon la méthode Hérody ou les principes de la biodynamie.

A VENIR. Le réseau GAB-FRAB poursuit son travail sur le sujet en 2017. D'autres articles sur l'utilisation d'amendements calcaires en Agriculture Bio sont donc prévus pour les prochains numéros de Symbiose : témoignages de producteurs, conseils agronomiques...

• Vos témoignages sont les bienvenus : g.marechal@agrobio-bretagne.org

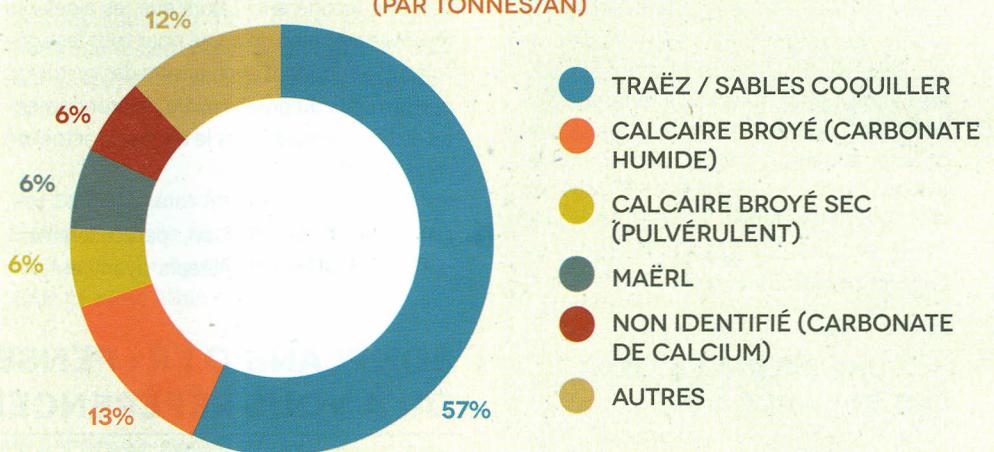
APPORT GLOBAL ANNUEL EN AMENDEMENTS CALCAIRES SUR L'ENSEMBLE DES SURFACES RÉGIONALES BIO (TOUTES PRATIQUES ET PRODUITS CONFONDUS)

PRODUCTION PRINCIPALE DES SYSTÈMES	APPORTS MOYENS ANNUELS RAMENÉS À L'ENSEMBLE DES SURFACES (T/HA/AN)
GRANDES CULTURES	0,64
BOVINS VIANDE	0,46
BOVINS LAIT	0,34
LÉGUMES	0,24
AUTRES SYSTÈMES	0,18
MOYENNE GÉNÉRALE	0,35

L'OEIL D'YVES HARDY, CONSEILLER INDÉPENDANT EN AGRONOMIE

« Il ressort ici que les quantités utilisées en grandes cultures sont supérieures aux préconisations (du moins des miennes) et que les maraîchers font par contre des apports trop faibles, alors que ce système de culture est très consommateur de calcaire (travail du sol important et plusieurs cultures par an). Sans doute que les maraîchers en raison de leur plus faibles surfaces "sur-payent" leurs amendements, prennent des produits plus chers, et donc en mettent moins. »

RÉPARTITION DES PRODUITS UTILISÉS SUR LES FERMES BIO BRETONNES (PAR TONNES/AN)



QUELS SONT VOS CRITÈRES DE DÉCISION AVANT DE RÉALISER UN APPORT D'AMENDEMENT CALCAIRE ? (PLUSIEURS RÉPONSES POSSIBLES)



L'OEIL D'YVES HARDY, CONSEILLER INDÉPENDANT EN AGRONOMIE

« Les quantités/ha et fréquences d'apports sont un peu faibles mais pas trop loin de l'optimum (300-500 kg/ha/an) et avec le meilleur produit, à mon avis, actuellement : le traëz. Je suis quand même surpris que le traëz/sable calcaire soit loin devant le carbonate humide, car ce n'est pas un produit généralement mis en avant par les vendeurs (faible marge). Mais peut-être que les agriculteurs ayant décidé de faire un apport se sont renseignés sur le type de calcaire. Le traëz étant aussi le moins cher (à la tonne brute), ceci explique peut-être son succès. »